

Prépa Auxiliaire de puériculture

Objectifs généraux

Enrichir le dossier pour être sélectionné dans un IFAP :

- Bien choisir ses écoles (avoir la bonne stratégie)
- Mettre en valeur ses forces et son parcours sur le dossier et se faire aider pour verser les éléments clés qui attestent une montée en compétences (progrès scolaires, lettre de motivation, CV...)
- Manifester ses expériences de terrain (stages conventionnés)
- Se faire épauler pour réaliser l'épreuve d'analyse de pratique

Préparer les entretiens de sélection

- Progresser en communication pour être à l'aise
- Préparer ses argumentaires
- Développer ses savoir-faire et savoir-être (projet citoyen, développement personnel, travailler la communication orale) afin de témoigner de la richesse de sa personnalité au jury.

Objectifs pédagogiques

- **Bloc de compétences générales**
 - Connaître les éléments de base en physiologie et anatomie ; les principales pathologies ; le système de santé en France.
 - Connaître les fondamentaux mathématiques pour les conversions et le calcul de doses.
 - Renforcer ses compétences rédactionnelles et méthodologiques
 - Être capable de structurer un travail d'exposé oral (maîtrise des outils techniques), de s'exprimer devant un groupe
- **Bloc de compétences professionnelles**
 - Connaître les fondamentaux du métier d'auxiliaire de puériculture, les professions connexes, les lieux d'exercice, la diversité des pratiques professionnelles
- **Bloc de compétences personnelles (« soft skills » ou compétences douces)**
 - Concevoir, produire et mettre en œuvre un projet à visée humaniste avec des partenaires du monde associatif et institutionnel (plutôt en lien avec le secteur de la santé et du handicap).
 - Selon le site IRSS : s'initier à la pratique de la langue des signes, développer des techniques de sophrologie et de gestion des émotions dans les situations professionnelles complexes

Public cible :

Toute personne cherchant à se mettre à niveau pour atteindre les attendus des sélections Auxiliaire de puériculture et/ou

Prérequis :

Aucun diplôme n'est requis pour se présenter à la sélection

Programme : Volumes hebdomadaires

Culture sanitaire et sciences humaines :2 h (distanciel)

Connaissance de l'actualité sanitaire, sociale et des enjeux qui la sous-tendent
--

Biologie, sciences sanitaires et Mathématiques : 2 h (distanciel)

Éléments de base en physiologie et anatomie ; les principales pathologies ; le système de santé en France.
Reprise des fondamentaux mathématiques pour les conversions et le calcul de doses.
Tests

Renforcement des compétences orthographiques : 2 h (distanciel)

- **Projet Voltaire = entraînement sur la plateforme + passage du score**
(pour plus d'information : www.projet-voltaire.fr)

Renforcement des compétences rédactionnelles : 1 h (présentiel)

- **Compétences linguistiques : travail sur la langue française dans ses aspects formels.**
 - Savoir orthographier un texte (orthographe d'usage et grammaticale)
 - Savoir organiser une phrase complexe
 - Étendre son lexique et améliorer son registre de langue
- **Compétences discursives : travail sur la méthodologie écrite.**
 - savoir reformuler (synthèses de documents et résumés de textes scientifiques) ;
 - savoir expliciter (commentaires d'articles) ;
 - savoir argumenter (discussions)

Communication orale, maîtrise de la prise de parole, préparation aux entretiens : 2 h (présentiel)

Aptitude à structurer un travail d'exposé oral (maîtrise des outils techniques), à s'exprimer devant un groupe, à débattre, à conduire une réunion
Apprendre à se présenter, apprendre à présenter son projet et ses motivations

Modules petite enfance : 2 h (distanciel)

Comprendre les spécificités de l'enfant (étape du développement,...)
Les professionnels en charge de la petite enfance
Les lieux d'accueil de la petite enfance

Projet citoyen : 2 h (présentiel)

- S'initier à la méthodologie de projet
- Concevoir, produire et mettre en œuvre un projet à visée humaniste avec des partenaires du monde associatif et institutionnel (plutôt en lien avec le secteur de la santé et du handicap).

Valorisation du dossier et méthodologie d'analyse de pratique : 2 h (présentiel)

- Connaître les rôles de l'Auxiliaire de puériculture, les lieux d'exercice, les pratiques encadrées par le décret de compétence...
- Mettre en adéquation son projet professionnel avec son parcours et sa personnalité (bilan de compétence)
- Savoir rédiger un CV et une lettre de motivation Recherche de stage et retour de stage (rapports), organisation des interviews professionnelles
- Accompagnement personnalisé au dossier (Valorisation des acquis) :
 - Savoir choisir ses écoles d'Auxiliaire de puériculture,
 - Valoriser ses points clés

Développement personnel : 1 h (présentiel)

Selon les sites de l'IRSS, cette matière pourra prendre la forme d'un stage de formation qualifiante [22 h] dans des domaines de la relation sociale et sanitaire (introduction à la langue des signes - (français signé, gestion du stress des publics en difficulté, introduction à la communication non violente...)

Évaluation des connaissances et des compétences : 20 devoirs et travaux/an

Devoirs surveillés ou rendus de travaux dans une ou deux matières par semaine

Déroulement de la formation :

- **Calendrier** : de début septembre à début avril (22 semaines)
- **Volume hebdomadaire de face à face pédagogique** : 16 heures/semaine avec les évaluations — 352 heures de formation
- **Stages** : 3 semaines à la Toussaint et 3 semaines en février-mars
- **Amplitude horaire** : Les cours sont dispensés de 8 h à 18 h du lundi au vendredi

Modalités d'évaluation :

Évaluations : 20 évaluations (format rédactionnel, oral ou QCM) dans l'année sous forme de devoirs surveillés ou de rendus de travaux.

Évaluation finale

Méthodes pédagogiques :

Les cours sont dispensés pour partie en présentiel et pour partie en distanciel (mixe). Les apprenants doivent posséder un ordinateur, un micro et une connexion internet.

Selon les matières enseignées et les compétences visées, les méthodes et moyens pédagogiques peuvent varier.

- Méthode expositive (dire) : transmission de connaissances structurées sous forme d'exposés.
- Méthode interactive (faire dire) : positionnement de l'apprenant dans une pédagogie participative (en petit groupe ou individuellement). Il construit son savoir par succession de questions et réponses.
- Méthode proactive (faire faire) : à travers des études de cas, l'apprenant (en groupe ou sous-groupe) est amené à rechercher les éléments de savoir nécessaires à la résolution de sa problématique (méthode du brainstorming, de la classe inversée).
- Méthode démonstrative (faire puis faire faire) : présentation des gestes et processus nécessaires à la réalisation d'opérations techniques puis accompagnement à l'exécution de ces gestes par l'apprenant.

Formateurs :

Les formateurs sont, selon les blocs de compétences visés :

- Des professionnels
- Des enseignants ou formateurs spécialistes de leur discipline
- Des intervenants spécialisés

Effectif :

25 apprenants en moyenne par classe

Lieux de formation :

Angers, Caen, Nantes, Rennes, Tours

Les adresses spécifiques de chaque site sont consultables sur www.irss.fr

Tarifs 2026-2027 :

Tarif individuel en autofinancement : 2980 euros *(les frais de dossier de 150 euros sont compris dans les tarifs indiqués)*

Modalités d'accès à la formation :

- Candidature entre octobre 2025 et fin août 2026
- Étude du dossier environ 2 jours après réception de la candidature numérique
- Acceptation ou refus après examen du dossier et envoi du contrat de formation si acceptation. (Un entretien de 30 minutes peut être demandé après examen du dossier).

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter par téléphone au 02 41 62 19 97 ou par mail à l'adresse handicap@irss.fr afin de pouvoir échanger sur votre situation et vous proposer un parcours adapté.